

POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE



MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE DE L'ANSE-AUX-FOINS

Réalisé par : **Pierre Fortier**
Agent de développement local

Mars 2007

Mot du conseil Municipal

Les membres du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Fulgence, conscients de l'importance des familles dans notre communauté, ont pris un engagement sérieux et significatif en adoptant cette politique familiale.

C'est maintenant une priorité de " penser famille " dans chacune de ses décisions, interventions et pour chacun de ses projets. Cette priorité se reflétera par des actions concrètes et réalistes qui seront révisées à chaque année parce que nous considérons que tous types de famille constituent les cellules de base de la pyramide sociale.

La gestion de la politique familiale sera confiée au comité de gestion formé de membres du personnel municipal, de représentants d'organismes et de la population. Le rôle de ce comité sera de procéder à la mise en application de la politique, de recommander les priorités annuelles au Conseil de ville et d'assurer une efficacité et une régularité d'intervention auprès des familles par les divers intervenants concernés.

Nous sommes fiers et heureux de contribuer au mieux-être de nos familles actuelles et futures.

Les objectifs généraux et spécifiques ainsi que les actions décrites dans notre politique correspondent aux orientations du comité de gestion qui supervisera tous les aspects de la politique favorisant " l'épanouissement de la famille ".

Notre volonté consiste à mettre en place une structure officielle afin d'améliorer la qualité de vie de la famille de concert avec les organismes et partenaires qui oeuvrent auprès des familles de notre milieu. Cette politique, un complément aux actions déjà réalisées depuis plusieurs années par les différents services municipaux, nous permettra de regrouper nos efforts, nos ressources et nos projets dans un seul et même but, soit que notre municipalité travaille et oriente ses décisions et projets en fonction des services à la famille.

Nous croyons fermement cette orientation génératrice de retombées positives sur l'ensemble de notre communauté.

M. Gilbert Simard
Maire

Mot du conseiller municipal responsable de la politique familiale

Adopter une politique familiale qui sache répondre aux besoins de notre municipalité, voilà un premier défi relevé ! L'ancrer dans la réalité, en y joignant un plan d'action détaillé, constitue le travail auquel nous allons nous attarder au cours des prochains mois.

À cet égard, la consultation publique via le sommet économique s'est révélée riche de renseignements, elle nous a d'abord permis de prendre en considération les commentaires exprimés afin de mieux adapter la politique familiale aux réalités vécues au sein de notre village. Elle nous a aussi révélé combien nos concitoyennes et nos concitoyens avaient soif de mesures concrètes, passage obligé à l'amélioration de la qualité de vie.

Qu'il s'agisse d'offrir un soutien accru aux aînés, d'augmenter le nombre d'activités intergénérationnelles, de mettre en place des mesures spécifiques destinées aux familles dont un membre vit un handicap, les bonnes idées furent légion et s'ajouteront à toutes les autres mesures de notre plan d'action.

Cette participation citoyenne nous a beaucoup apporté. Elle sera tout aussi appréciée pour l'élaboration et la mise en œuvre de notre plan d'action. Elle nous aidera à veiller à ce que les familles fulgencienne profitent d'un milieu de vie enrichissant où elles trouveront les services répondant à leurs besoins spécifiques en matière d'habitation, de loisirs, de sécurité et d'organisation municipale en général.

Notre politique familiale constituera donc un jalon essentiel dans ce processus continu d'adaptation de nos services aux réalités des familles. Plus que jamais, la municipalité sera à l'affût des besoins changeants des familles et déploiera tous les efforts pour qu'en collaboration avec ses partenaires, elle puisse y répondre de façon concrète.

Patrice Simard conseiller municipal
Responsable de la politique familiale

Introduction

Suite à notre sommet, tenu en décembre 2003, la municipalité via les demandes de plusieurs familles décida de se pencher sur une politique familiale et d'en poser les grandes lignes directrices. Afin de déposer un cadre de référence et d'intervention favorable aux familles les divers intervenants ont été appelés à se concerter en établissant les grandes prémisses de cette politique familiale. Ce faisant, elle veut ainsi créer un milieu de vie où les familles pourraient s'épanouir et les encourager à devenir partenaire dans des actions concrètes orientées vers le mieux-être des familles.

Elle inspirera et coordonnera à tous les niveaux la réalisation des interventions municipales qui ont un impact direct ou indirect sur les familles Fulgençoises.

Avant d'établir cette dite politique, il fallait faire l'inventaire des mesures déjà réalisées ou mises en place :

- Assouplissement du paiement des taxes foncières (4 versements)
- Rabais de 1.5% sur paiement des taxes en un seul versement
- Locaux mis à la disposition des groupes familiaux
- Sentiers pédestres et interprétation d'une érablière de démonstration
- Politique d'arbre à la naissance
- Augmentation des heures aux loisirs
- Mise à niveau des services bibliothécaires
- Implantation d'une maison de jeunes
- Mise en place d'un centre de la petite enfance
- Démarchage pour une pouponnière au CPE
- Mise en place du transport adapté
- Mise en place d'un service de transport en commun
- Point de chute du CLSC
- Mise en place d'une piste cyclable
- Journal municipal (4 parutions dans l'année)
- Deux points de services pour les centres d'accès communautaire internet (CACI)
- Organismes sans buts lucratifs logés gratuitement
- Activité mois de l'arbre
- Spectacle de la fête de la Saint-Jean-Baptiste
- Skate Parc
- Parc pour enfants et les familles
- Projet d'implantation d'un foyer pour personnes en perte d'autonomie
- Projet d'implantation d'une résidence pour personnes handicapées
- Programme Réno-village
- Coopératives jeunesse de services
- Programmes des fleurons du Québec
- Mise en place du projet d'embellissement de la municipalité

Définition de la famille

" La famille est la cellule de base de notre société et le lieu premier d'apprentissage et de socialisation des individus.

Elle consiste en toute relation parent (s)-enfant (s), et ce, quelle que soit la forme que prend l'union entre les parents ou la filiation entre l'enfant et ses parents. Également, cette définition inclut toute relation où un adulte voit au bien-être et au développement d'un enfant dont il a la responsabilité."

Principes d'intervention

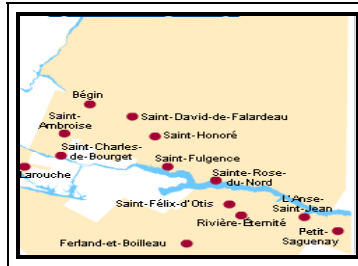
Le rôle et les responsabilités d'une municipalité en matière de politique familiale, sont tributaires de quelques caractéristiques spécifiques tel :

- ✚ Les champs de compétences et de ses responsabilités incluent plusieurs domaines qui touchent les citoyens de très près, l'aménagement du territoire, l'habitation, loisirs et la culture, sécurité, etc.
- ✚ La municipalité est le palier de gouvernement le plus proche des citoyens, elle joue le rôle de premier interlocuteur officiel des préoccupations des individus et des familles
- ✚ Cette proximité et la confiance que les citoyens accordent au palier de gouvernement municipal mettent à la disposition de la population une variété de modes d'interventions dont : l'écoute, la concertation, la diffusion de l'information, la représentation, l'influence, l'incitation au leadership, l'encouragement, le soutien, le partenariat, l'investissement, etc.

Les parents sont les premiers responsables du cadre de vie familiale

En aucun temps la municipalité et ses divers partenaires n'ont l'intention de substituer à l'autorité parentale ou à ses choix de vie. La politique familiale veut d'abord soutenir les choix des parents, leur offrir des options et faciliter la réalisation des priorités familiales.

Données démographiques



Localisation

Latitude	48.4703	Longitude	-70.9045
----------	---------	-----------	----------

Située sur la rive nord du fjord du Saguenay, la municipalité de Saint-Fulgence, d'une superficie de 361.6 km², est caractérisée par un relief montagneux (pente moyennes entre 5% à 8%) bordée par sept plateaux (terrasses) généralement uniformes.

La municipalité compte 162 ha de terre en friche donc 93 ha seulement présente un intérêt agricole. En 2001, elle était habitée par environ 2003 personnes, 49% entourent le village et les environs 59% occupent les secteurs hors du village.

La municipalité fait partie de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Elle est ceinturée au nord-est par la municipalité de Sainte-Rose. Dominée au nord et au sud par les massifs montagneux des monts Valin et enfin à l'ouest par ville Saguenay.

Population urbaine	906
Population totale	2003
Superficie associée	353.509
Nombre de sites du PAC informatique	2
Nombre d'écoles	1
Hôpital	Non
Édifices du Gouvernement Fédéral	Non
Câblodistribution avec modem	Oui

Démographie

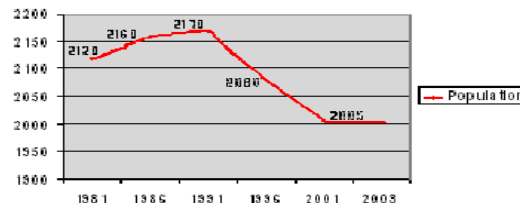
1 La population

Saint-Fulgence, par sa situation géographique, est la porte d'entrée du fjord du Saguenay et du parc provincial des Monts-Valin.

Sur le plan démographique, Saint-Fulgence est divisée en deux catégories bien précises soit la population permanente et les villégiateurs. Autour de ces deux pôles : Il y a d'abord la population permanente du village et des secteurs ruraux et celle des villégiateurs qui se concentrent autour des lacs Léon, Xavier, Roger, Laurent et plusieurs autres.

L'évolution de la population de Saint-Fulgence

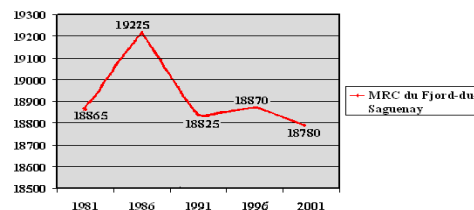
année	évolution
année 1981	2120
année 1986	2160
année 1991	2170
année 1996	2080
année 2001	2005



Diminution de près de 5,4% depuis 1981

L'évolution de la population de la MRC du fjord

année	évolution
année 1981	18865
année 1986	19225
année 1991	18825
année 1996	18870
année 2001	18709



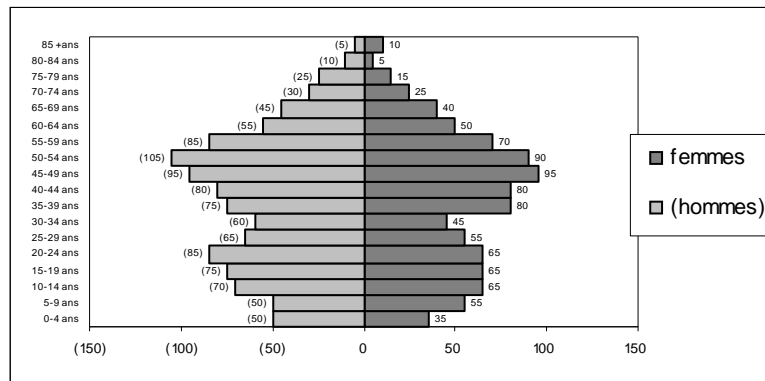
Diminution de moins de 1% depuis 1981

En parcourant les archives et statistiques municipales, nous constatons de façon significative une baisse importante de la population baisse de 7.6% qui a eu lieu entre 1991 et 2001. Ce phénomène s'explique par la fermeture d'industrie et l'attraction des grands centres urbains offrant de meilleures perspectives au niveau de l'emploi forçant ainsi certains concitoyens à quitter Saint-Fulgence. La majorité des municipalités de la MRC du Fjord du Saguenay ont connu une diminution sauf les municipalités de Saint-David-de-Falardeau (26,2%) qui a connu la plus grosse augmentation, Saint-Félix d'Otis (16,29%) et Saint-Honoré (14,11%).

La population du Québec a connu une croissance de 12,4 % au cours de la même période.

1.1.1 Pyramide des âges 2001

Pyramide des âges de la population de Saint-Fulgence en 2001



Source : Statistique Canada, recensement 2001

La répartition de la population selon les groupes d'âges a, pour sa part, connu une évolution pour les groupes âgés entre 45 et 59 ans. Cependant, on remarque pour la même période une diminution des groupes 0 à 14 ans et les 25 à 34 ans. De façon générale, l'évolution de la structure d'âge nous démontre clairement que la population est vieillissante et que les 0 à 14 et 25 à 34 ans sont en diminution constante.

Bref, il est important de souligner qu'aucune de nos municipalités a enregistré une hausse de leur population dans la catégorie d'âges de 0-14 ans. Cette situation signifie donc que dans un avenir rapproché, la population active diminuera et que les besoins et demandes en service pour les personnes âgées risquent d'augmenter, tant pour ceux qui se retirent du marché du travail que pour les personnes en perte d'autonomie fonctionnelle. La population de Saint-Fulgence suit la tangente de celle des pays industrialisés qui, globalement, ont une population vieillissante et un faible taux de natalité.

1.1.2 Population selon l'âge

	Sexe masculin					Sexe féminin				
	1981	1986	1991	1996	2001	1981	1986	1991	1996	2001
0-4 ans	100	80	65	45	50	95	75	70	50	35
5-9 ans	105	105	85	70	50	110	100	85	60	55
10-14 ans	110	110	100	80	70	80	105	110	80	65
15-19 ans	115	105	100	105	75	115	70	90	100	65
20-24 ans	105	95	80	85	85	100	90	50	75	65
25-29 ans	210	190	70	70	65	180	195	85	40	55
30-34 ans			95	75	60			80	70	45
35-39 ans	125	190	100	85	75	130	150	110	90	80
40-44 ans			100	95	80			85	95	80
45-49 ans	100	105	80	100	95	90	105	70	85	95
50-54 ans			55	80	105			50	65	90
55-59 ans	75	85	55	55	85	70	70	50	45	70
60-64 ans			40	55	55			45	40	50
65-69 ans	25	45	65	35	45	25	50	50	30	40
70-74 ans				30	30				20	25
75-79 ans	45	25	30	15	25	30	25	25	15	15
80-84 ans				5	10				10	5
85+ ans				5	5				5	10
Pop. totale	1110	1125	1115	1085	1055	1010	1035	1055	995	950

1981 = 20,8 personnes âgées pour 100 jeunes

1986 = 25,2 personnes âgées pour 100 jeunes

1991 = 33,0 personnes âgées pour 100 jeunes

1996 = 44,2 personnes âgées pour 100 jeunes

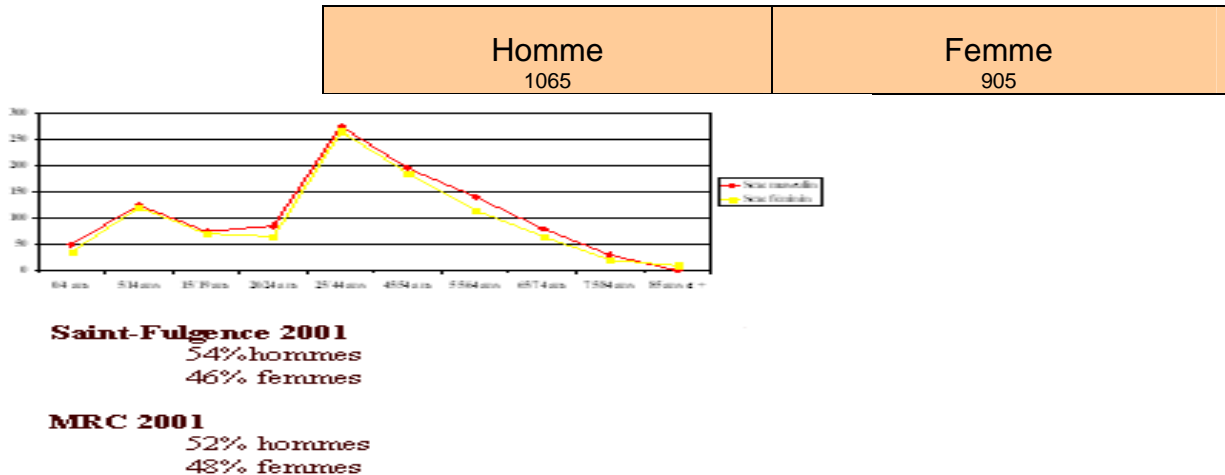
2001 = 64,6 personnes âgées pour 100 jeunes

- Une analyse plus poussée par groupe d'âge 65 ans et plus indique que le phénomène de vieillissement de la population de notre municipalité (10.47%) et de notre MRC (3.9%) est moins accentué par rapport à l'ensemble du Québec (13%). La portion de la population âgée de 14 ans et moins à Saint-Fulgence (16%) versus MRC (20%) est explicable par un taux de natalité plus bas et le départ des familles et l'arrivée de nouveaux citoyens sans enfants. Aucune des municipalités rurales du Saguenay n'a enregistré de hausse de population dans la catégorie d'âges des 0 à 14 ans.

Caractéristiques	Saint-Fulgence	Québec
Population en 2001	2003	7 237 479
Population en 1996	2078	7 138 795
Variation 96-01 en %	-3,6%	1,4
Total logements privés	1008	3 230 196
Densité de pop au km ²	5,7	5,3
Superficie des terres	353,51	1 357 743

Source : Statistique Canada

1.2 Population selon le sexe



Taux de natalité

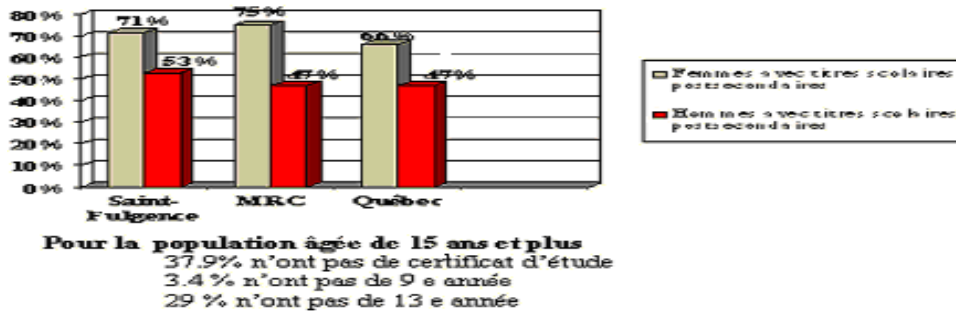
En 2000, 15 garçons venaient au monde comparativement à 8 filles. C'est en partie ce qui explique que dans la municipalité de Saint-Fulgence, on retrouve en 2001, une légère majorité de personnes de sexe masculin soit 52,6% de la population totale comparativement aux personnes de sexe féminin qui représentent 47,4% de la population.

Mais tout change à partir de 80 ans «la génération des vétérans» ou le taux de longévité est plus présent chez les femmes

1.3 Niveau de scolarité

Histogramme comparatif (Saint-Fulgence-MRC-Québec)

L'évolution (%) de la population selon le sexe (1981 à 2001)



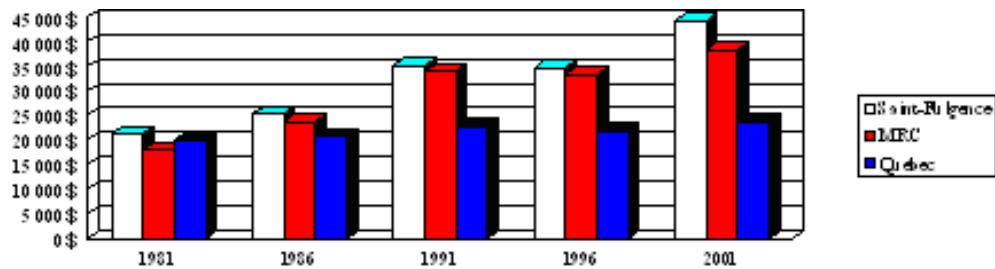
La population âgée de 15 à 24 ans est de 290 jeunes. De ce nombre, 110 jeunes ne fréquentent pas l'école (37,9 %) et ont un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires. De ce nombre 3,4% n'ont pas de 9^e année et 29% n'ont pas de 13^e année. Le faible niveau de scolarité est en relation directe avec le taux de chômage élevé dans la municipalité par rapport à l'ensemble du Québec parce que l'instruction est généralement considérée comme un facteur qui rehausse les compétences et la productivité éventuelle et qui multiplie les possibilités d'emploi. Les personnes qui ont un niveau de scolarité élevé sont traditionnellement plus susceptibles de faire partie de la population active rémunérée et de l'être mieux une fois qu'elles obtiennent un emploi.

Sexe et scolarité

	1981	1986	1991	1996	2001		MRC
Femmes avec des titres scolaires postsecondaires		175	205	265	300	71,4%	74,8%
Hommes avec des titres scolaires postsecondaires		275	260	340	420	52,7%	47,1%

Selon les statistiques un faible taux de diplômation secondaire pour les hommes de 35-44 ans reflète que cette catégorie de personnes n'ont pas accès à des emplois rémunérateurs. En effet, on s'aperçoit rapidement que la population de Saint-Fulgence est moins instruite. Le niveau de scolarité le plus fréquent est le degré 9^{ième} à 13^{ième} sans certificat d'études secondaires. Ces données sont certainement dues aux emplois dans la localité peu diversifiés mais également aux usines de la région, créant des emplois où le niveau de scolarité pour y travailler n'a pas besoin d'être très élevé, l'on se contente souvent que d'un secondaire V. Mais une chose est certaine pour les deux groupes, le taux de chômage diminue avec l'augmentation de l'âge et de la scolarité.

1.4 Revenu médian par ménages et familles



En 2001, le revenu annuel moyen par habitant dans la région se chiffrait à 22 369 \$. Le taux d'emploi avoisine les 53 %, et le taux de chômage s'élève à plus de 11 %.

Le revenu médian des familles et des ménages de Saint-Fulgence s'approche vraiment de ceux du Québec, soit \$40,468 pour le Québec et de \$44,267 pour Saint-Fulgence. Cette petite différence s'explique par le fait que plusieurs villégiateurs sont devenus citoyens et plusieurs semi-retraités ou retraités, sont venus s'installer dans les secteurs de villégiature de Saint-Fulgence.

1.5 Caractéristiques des ménages et des familles

Le nombre de ménages privés s'établissait en 2001 à 610, soit une diminution de 18% par rapport à 1996, où l'on retrouvait 720 ménages.

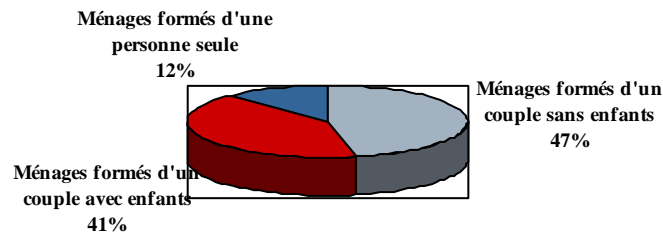
Selon les données recueillies par Statistiques Canada en 2001, nous retrouvons à Saint-Fulgence, 14% de la population générale ainsi que 24% des familles avec enfants vivant sous le seuil de la pauvreté, 11,5% des familles sont monoparentales. Sur les 70 familles monoparentales recensées, 20 ont comme chef de famille un homme et 50 ont comme soutien de famille une femme. Ceci représente un pourcentage de 3,27% et 8,2% respectivement pour chaque sexe.

Caractéristiques des ménages et des familles

Nombre total de familles	610
Nombre de familles comptant un couple marié	365
Nombre de familles comptant un couple en union libre	170
Nombre de familles monoparentales	70
Ménages formés d'un couple avec enfants	240
Ménages formés d'un couple sans enfants	270
Ménages formés d'une seule personne	180
Revenu médian des ménages de une personne (\$)	23 037\$
Revenu médian des ménages de deux personnes et plus (\$)	47 257\$
Nombre de logements loués	160
Paievements mensuels brut moyens pour les logements loués (\$)	408\$
Nombre de logements occupés par le propriétaire	610
Paievements mensuels brut moyens pour les logements occupés par le propriétaire (\$)	518\$

Source : Statistique Canada

En 2001, 44,3% des 610 ménages étaient sans enfants



1.6 Évolution de la population

Nous pouvons remarquer que plusieurs facteurs sont à l'origine des résultats de chaque variable. En effet, les facteurs comme le taux de natalité, la population vieillissante sont à l'origine de plusieurs phénomènes importants dans la municipalité de Saint-Fulgence. Les variables les plus marquantes sont la diminution de la population de 1991 à 2001. Le niveau de scolarité est beaucoup plus faible ainsi que le taux d'activité. La tendance à prendre sa retraite avant l'âge de 65 ans est à la hausse depuis les années 60.

1.7 Villégiature :

La villégiature constitue une affectation relativement mineure à l'intérieur de la municipalité, dans la mesure où le nombre de grands plans d'eau y est relativement limité. On y retrouve néanmoins 273 résidences de villégiature, comparativement à 300 en 1992. Le nombre de villégiateurs a diminué compte tenu de la nouvelle vocation de la rivière Saguenay tournée vers la conservation et la mise en valeur touristique, la pression de la villégiature est réduite au minimum.

Les principales aires sous affectation de villégiature sont situées autour du lac Léon et du Petit lac Léon, des lacs Xavier, Roger, Pezard, Harvey, à Josée, Osman et Saint-Germain. Ailleurs, l'affectation de villégiature confirme des implantations existantes comme le long de la rivière Saguenay.

Compte tenu de la nécessité d'assurer la protection des écosystèmes affectés par la villégiature, le nombre de résidences autour d'un plan d'eau doit être limité au regard de la capacité de support de ce dernier. La municipalité n'est pas astreinte à dispenser des services tels que l'entretien hivernal des chemins ou la cueillette des ordures.

1.8 Situation des jeunes

Dans la municipalité, nous recensons 465 jeunes âgées entre 0 et 19 ans. Une forte affluence pendant l'été au terrain de jeux, nous permet de croire à la réalité du retour des femmes sur le marché du travail que le contexte actuel exige. Les femmes sont appelées davantage à travailler à l'extérieur et apportent un revenu d'appoint familial notable.

Les jeunes adolescents de notre municipalité qui fréquentent l'école polyvalente Charles-Gravel au secteur régulier ont entre onze et dix-huit ans. On y retrouve 108

jeunes dont 44% de filles et 56% de garçons. Ils sont issus de toutes les classes sociales et vivent tous des problèmes semblables aux jeunes de leur âge. Nous avons constaté une dévitalisation généralisée chez cette clientèle au cours de la dernière décennie.

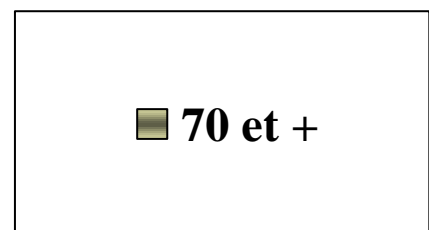
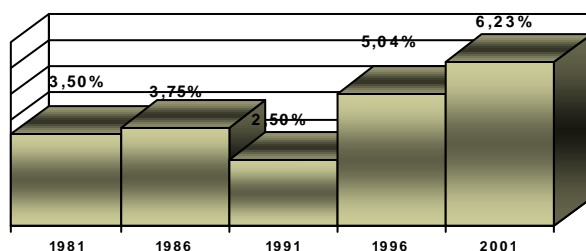
Les jeunes de Saint-Fulgence n'échappent pas au phénomène urbain qui sévit actuellement; le vieillissement et le déplacement des populations. Ces jeunes vivent dans des conditions désavantageuses qui se répercutent jusque sur les bancs de l'école. Le rendement et le risque d'échec scolaire des enfants issus de famille à faible revenu sont deux fois supérieurs à ceux des autres enfants; le taux d'abandon scolaire s'amplifie avec l'augmentation du taux de défavorisation et la chance de parvenir à des études post-secondaires n'est pas la même (Statistique Canada). Plusieurs recherches indiquent avec clarté l'existence d'un lien entre la pauvreté dans laquelle se retrouve une fraction importante des familles, et la violence qui sévit dans les foyers. Quant à la négligence envers les enfants, elle se retrouve avec plus d'ampleur là où les ressources matérielles font défaut aux familles.

De plus, comme dans plusieurs milieux ruraux, spécifiquement ceux des régions-ressources, le manque d'emplois joue un rôle destructeur sur le maintien de la jeunesse et intensifie l'exode des jeunes travailleurs, des jeunes diplômés et de la fuite des compétences.

De plus, les jeunes de Saint-Fulgence vivent aussi des problèmes tels que l'isolement et d'errance. Étant à 7 kilomètres des limites de la Ville de Saguenay et n'ayant aucun transport leur permettant de s'y rendre, ceux-ci sont souvent restreints dans leurs actions. Les emplois sont rares, les centres d'activités et les endroits pour se regrouper et échanger sont presque inexistants. La seule ressource disponible pour les jeunes est la Maison des jeunes (12 à 15 ans) qui les accueille à raison de 2 soirs/semaine. Il est évident que les décrocheurs qui ont atteint la majorité n'ont pas accès à des emplois qui sont bien rémunérés et n'ont plus accès à la Maison des jeunes. Ce qui favorise les problématiques spécifiques à ce groupe d'âge comme : l'exclusion, la consommation abusive d'alcool et de drogue, la détresse psychologique, la violence, la criminalité et la sédentarité, autant de problème qui dégradent l'environnement immédiat des jeunes et se répercutent sur celui de l'ensemble de la communauté.

En résumé, les principaux problèmes rencontrés à Saint-Fulgence reflètent très bien la situation de l'ensemble des milieux ruraux de notre MRC soit : le décrochage scolaire et le manque d'intérêt et de motivation face à leur avenir ainsi qu'une très faible estime de soi.

1.9 Situation des personnes âgées



Raisons motivant une personne âgée, à quitter Saint-Fulgence

En générale, les services offerts aux aînés ne sont pas suffisants. À l'exception des services offerts par l'infirmière du CLSC, aucun médecin ne vient pour effectuer des consultations. Ce qui ne sert pas à sécuriser les répondants et à améliorer le suivi de leur état de santé. Actuellement, ils se rendent à l'hôpital de Chicoutimi. La majorité affirme qu'elle néglige de se faire soigner car le processus est long et compliqué pour eux (prévoir le moyen de transport, l'attente pour la prise de rendez-vous et le déplacement comme tel) (étude réalisée en 2001).








La Société de développement a offert un service de repas chaud en 2001. Dès la première semaine les gens ont bien répondu vingt (20) d'entre eux se sont présentés. Mais ce nombre a rapidement diminué, quatre (4) bénéficiaires seulement étaient présents le vendredi. Il a été clairement établi que la majorité des personnes n'était pas en mesure de payer 4\$/repas. Il est à noter que la majorité des personnes interrogées semblent avoir des revenus trop modestes.

Un projet d'hébergement et de services (repas) entamé en 2001 par l'agent de développement devrait et/ou doit être réactivé. Les besoins étant ciblés, il faut définir des objectifs et trouver un mode de financement.

Dans cette optique, un plan d'intervention devra être mis sur pied avec différents partenaires (groupe de ressources techniques, SHQ etc.) En cas de perte d'autonomie, s'il n'y a pas de prise en charge par la famille, la personne âgée devra généralement quitter la municipalité.

Objectifs généraux

Les objectifs généraux suivants sont applicable à l'ensemble de la politique familiale et permettent une articulation plus précise de l'orientation et des objectifs spécifiques à chacun des champs d'interventions retenus. Cette opportunité que Saint-Fulgence a via cette politique familiale, l'image d'une ville axée sur la famille, et par le fait même qu'elle tende la main à de nouvelles familles :

-  Promouvoir le concept " penser et agir famille "
-  Offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement
-  Favoriser la concertation des divers intervenants du milieu
-  Adapter les services aux besoins des familles
-  Être à l'écoute des familles
-  Diffuser l'information aux diverses ressources offertes aux familles
-  Stimuler le sentiment d'appartenance des citoyens envers leur municipalité.

Objectifs spécifiques et champs d'intervention

Les objectifs spécifiques de la politique familiale se retrouvent dans le plan d'action général et sont accompagnés de précisions sur les actions proposées pour les atteindre. La municipalité de Saint-Fulgence compte élaborer et appliquer l'ensemble des mesures de sa politique familiale autour de champs d'intervention prioritaires.

- ***La famille et l'aménagement urbain*** : afin de répondre aux besoins des familles, les actions se traduisent souvent en termes d'aménagement urbain, de travaux publics, de transport et d'habitation.

Les priorités :

1. Aménagement d'espaces familiaux

- ✚ banc de parc, aire de skate parc, aménagement d'espaces verts familiaux.

2. Planification du réseau routier local

3. Réglementation urbaine mieux adapter aux familles

4. Développement d'habitations pour personnes en perte d'autonomie

5. Valorisation et intégration des familles

- ✚ préparer des activités spéciales dans le cadre de la semaine Québécoise des familles
- ✚ inciter les organismes du milieu à réaliser au moins une activité familiale dans le cadre de leur programmation annuelle
- ✚ encourager la réalisation de fêtes familiales
- ✚ instaurer des activités d'accueil et d'intégration de nouvelles familles, et des nouvelles naissances
- ✚ fournir aux nouveaux résidents l'information sur les services locaux et leur démontrer la politique d'achat local

6. La santé, sécurité, l'environnement et les familles

- ✚ développer des espaces verts familiaux et communautaires, éclairés et sécuritaire
- ✚ prévoir le bon entretien des voies publiques afin qu'elles soient sécuritaires en tout temps
- ✚ promouvoir des programmes municipaux quant à la protection de l'eau, les arbres, l'installation de détecteurs de fumée ainsi que de ramonage des cheminées

7. Le transport, l'habitation et les familles

- ✚ réflexion sur un service de transport intégré
- ✚ soutenir la vision familiale dans le développement d'une maison pour personne en perte d'autonomie
- ✚ tenir compte du bien être des familles dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme
- ✚ augmentation du nombre de loyers à prix modiques

8. L'éducation, les loisirs, la culture et les familles

- ✚ favoriser le maintien des services éducatifs dans la municipalité
- ✚ augmenter les services de la bibliothèque
- ✚ adapter les loisirs et la culture aux besoins des familles
- ✚ supporter les organismes qui organisent des activités familiales
- ✚ favoriser des installations sportives adaptées aux besoins
- ✚ faciliter la présence des parents en équipant le terrain de jeux de bancs et de tables de pique-nique
- ✚ promouvoir des activités familiales, sportives, culturelles et artistiques
- ✚ favoriser la vision famille dans la maison de jeunes

La politique familiale veut.....

- ✚ Actualiser le préjugé favorable des municipalités rurales à l'égard des familles
- ✚ Développer la " vision famille " des projets et des actions
- ✚ Valoriser ce qui se fait déjà dans les autres municipalités
- ✚ Harmoniser les actions déjà entreprises
- ✚ Englober l'ensemble des champs d'intervention qui concerne la famille : santé, éducation, travail, habitation, urbanisme, environnement, loisirs et culture
- ✚ Rendre possible les projets qui rejoignent les attentes familiales
- ✚ Être un outil d'analyse, de concertation et d'actions pour la mise en œuvre du " virage famille "
- ✚ Pour que les décisions municipales soient mieux orientées en faveur du bien être et de l'épanouissement des familles.

Conclusion

Le maintien et l'accroissement de la population dans notre municipalité, la volonté de perpétuer un noyau familial constitué de parents et d'enfants épanouis, et ce dans le respect de la diversité des modèles familiaux, représentent autant d'enjeux dans le développement de notre politique familiale de Saint-Fulgence.

